

**Arrêté du 23 juin 2010 modifiant l'arrêté du 2 février 2009 portant désignation des membres du jury chargé de procéder à l'examen d'aptitude à la profession d'administrateur judiciaire**  
**NOR : JUSC1014200A**

La ministre d'État, garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés,

*Vu le titre Ier du livre VIII du code de commerce, notamment ses articles L. 811-5, R. 811-19 et R. 811-20 ;  
Vu l'arrêté du 2 février 2009 portant désignation des membres du jury chargé de procéder à l'examen d'aptitude à la profession d'administrateur judiciaire ;*

ARRÊTE

**Article 1**

Est désignée en qualité de membre titulaire du jury chargé de procéder à l'examen d'aptitude à la profession d'administrateur judiciaire :

Mme VALAY-BRIERE (Sophie), conseillère à la cour d'appel de Douai, en remplacement de M. ROSSI (Patrick).

**Article 2**

Est désignée en qualité de membre titulaire du jury chargé des épreuves d'admissibilité à caractère théorique de l'examen d'aptitude à la profession d'administrateur judiciaire prévues au V de l'article 108 du décret n°2004-518 du 10 juin 2004 :

Mme VALAY-BRIERE (Sophie), conseillère à la cour d'appel de Douai, en remplacement de M. ROSSI (Patrick).

**Article 3**

Le directeur des affaires civiles et du sceau est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice.

Fait à Paris, le 23 juin 2010

Pour la ministre d'Etat, garde des sceaux,  
ministre de la justice et des libertés,  
et par délégation,  
Le directeur des affaires civiles et du sceau

**Laurent VALLEE**